



Mémoire dans le cadre des Consultations nationales sur le territoire et les activités agricoles

Février 2024

Table des matières

Présentation du Conseil du système alimentaire montréalais	2
Contexte	2
Établir une stratégie nationale pour l'agriculture urbaine	3
Protéger les terres agricoles.....	3
Renforcer les outils de planification territoriale.....	4
Investir massivement dans les pratiques écologiques	5
Développer davantage les programmes de recherche et de formation.....	6
Soutenir la relève et la pérennité des fermes	7
Utiliser l'analyse différencié selon le sexe dans une perspective intersectionnelle	7

Présentation du Conseil du système alimentaire montréalais

Le Conseil du système alimentaire montréalais (Conseil SAM) est le premier conseil de politiques alimentaires d'une ville francophone dans le monde. Depuis 2018, il porte deux mandats, soit de conseiller l'agglomération de Montréal pour le développement de politiques et programmes et de mobiliser un réseau de 150 partenaires pour la mise en place de plans d'action régionaux intégrés. Le Conseil SAM est soutenu par Montréal – Métropole en santé, la Table intersectorielle régionale pour les saines habitudes de vie pour la région de Montréal.

Le Conseil SAM est composé de membres statutaires nommés par les institutions publiques ainsi que des membres issus de la société civile (organismes à but non lucratif, chercheurs et chercheuses, institutions philanthropiques, entrepreneurs, etc.) sélectionnés lors des appels de candidatures.

Au service de sa mission d'assurer un leadership régional fort en matière d'alimentation, le Conseil SAM crée des espaces de concertation et de partage de connaissance, développe et promeut des politiques favorables à un système alimentaire durable et inclusif, et soutien la mise en place d'initiatives structurantes.

Contexte

Dans le cadre de la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, le Conseil SAM souhaite à la fois faire valoir l'importance des activités agricoles à Montréal, que de souligner l'importance de la vitalité de l'agriculture partout au Québec, qui sert à nourrir la population montréalaise, au moins en partie, et dont l'impact environnemental dépasse les frontières administratives régionales.

Montréal est une capitale mondiale pour l'agriculture urbaine, un lieu en effervescence et d'innovation. L'agriculture urbaine facilite l'accès à une saine alimentation, crée des occasions

d'éducation alimentaire, favorise le développement social, fournit des services environnementaux et est un levier du développement économique. Le contexte d'innovation pose des défis aux règlements et programmes conçus sans prise en compte de la réalité des agriculteurs et agricultrices urbains. Par son caractère émergent, l'écosystème agricole urbain montréalais manque des infrastructures de soutien adaptées à son développement et rayonnement. Il peine aussi à s'insérer dans la gouvernance agricole québécoise mise en place depuis des décennies pour les fermes du Québec, se situant entre le monde de la production agricole et de l'intervention sociale, il ne correspond aux critères actuels de la gouvernance agricole axée avant tout sur les filières de production.

La région de Montréal comprend également des terres agricoles d'excellentes qualités où l'on pratique l'agriculture biologique ou qui sont délaissées malgré un fort potentiel nourricier. Des innovations comme la création du Paysage humanisé permettent de concilier la protection de l'environnement et les activités agricoles. Le potentiel de production est cependant freiné par des enjeux logistiques, réglementaires et techniques à plusieurs égards.

Malgré le dynamisme des initiatives montréalaises pour l'aménagement de territoires agricoles plus résilients et plus durables, il existe, comme ailleurs au Québec, un certain nombre de freins au développement et à la pérennisation de ces nouveaux modèles. C'est pourquoi nous proposons dans ce mémoire des pistes de solutions pour favoriser la mise en valeur des territoires agricoles et la généralisation d'activités agricoles plus durables pour le bien-être des communautés locales.

Établir une stratégie nationale pour l'agriculture urbaine

Dans le cadre de cette consultation, il nous semble important de souligner que le développement de l'agriculture sur le territoire de l'île de Montréal passera par une stratégie nationale forte sur l'agriculture urbaine (production hors de la zone agricole) et périurbaine (production en zone agricole en contact avec la zone blanche avec une forte pression foncière). De nouveaux modes de gouvernance et de développement devront être trouvés pour les périmètres urbains, qui valoriseront des espaces moins traditionnels, des micro-terres agricoles non encore remembrées, etc.

La dernière stratégie nationale sur l'agriculture urbaine est venue à échéance depuis 2019. Il est crucial de lancer un processus de consultation en vue de la création d'une nouvelle stratégie. Une nouvelle stratégie permettra de prendre en compte les dernières innovations et sera une occasion pour adapter et arrimer les nombreux programmes et acteurs autour d'une vision concertée, et des actions cohérentes avec la prochaine Politique bioalimentaire du Québec.

Protéger les terres agricoles

Créer des mécanismes pour permettre à des regroupements citoyens ou autres projets collectifs d'accéder aux terres. Dans le contexte montréalais comme ailleurs au Québec, il n'y a pas que les entreprises à but lucratif qui souhaitent faire de l'agriculture. Pourtant, les lois et règlements en place sont pensés comme si c'était le cas. Pour faire face aux chocs climatiques et économiques qui menacent la sécurité alimentaire de la population, des groupes citoyens et autres formes de projets collectifs proposent de cultiver la terre au bénéfice de leurs

collectivités. La mise à disposition de micro-terres (moins de 1 ha) pour les projets sociaux comme le fait la ville de Laval devrait être valorisée et soutenue.

S'il faut protéger les terres agricoles, il faut aussi développer de nouveaux espaces en ville, particulièrement sur les toits, ce qui permettra la lutte aux îlots de chaleur, une meilleure gestion des eaux de pluie, des zones de biodiversité urbaines et une production alimentaire. Mais cela peut aussi être le développement d'agriparc au cœur des communautés.

Faciliter la mise en place des fiducies d'utilité sociale agroécologique (FUSA)

Un mécanisme qui favorise l'accès aux terres est la mise en place de FUSA. Pour que les regroupements puissent accueillir des terres, des investissements importants sont nécessaires. Pour rendre possibles les investissements initiaux, il faut développer des outils de financement dans lesquels peuvent investir, par exemple, la Caisse de dépôt ou les fonds des travailleurs. Il faut également ajouter des moyens pour développer les projets sur ces terres, exemple des motels agricoles, car sans projet d'infrastructure et d'incubation même les terres appartenant à un FUSA demeureront sous-utilisées. Avec le développement de nombreux FUSA dans le CMM, il faudra aussi voir à un arrimage régional des projets et une mise en synergie de celles-ci afin qu'elles atteignent un objectif commun, dont d'assurer la relève agricole.

Renforcer les outils de planification territoriale

Permettre le re-zonage des friches en zone verte. Il est important de non seulement freiner le dézonage des terres agricoles, mais encourager les municipalités d'élargir la zone agricole en y intégrant des friches ou d'autres espaces avec un potentiel agricole, et surtout d'y favoriser le développement de projets agricoles.

Compenser les municipalités pour la perte des revenus potentiels de développement commercial, industriel ou résidentiel. Le gouvernement doit soutenir la mise en place, maintien et expansion des programmes de compensation tels que le Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal. Toutes les MRC et municipalités du Québec qui ont une portion de territoire en zone agricole devraient pouvoir bénéficier d'un tel programme.

Limiter le potentiel de dézonage. En tant que membre de l'Alliance SaluTerre, le Conseil SAM soutient la recommandation suivante : *Intégrer dans la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles des critères obligeant les CM et les MRC - via leurs PMAD et SAD - à se doter de cibles de densification et garantir leur mise en œuvre effective dans les municipalités avant de pouvoir déposer une demande à portée collective ou une demande d'exclusion auprès de la CPTAQ. Intégrer également une obligation de reddition de comptes annuelle détaillée de la part des MRC et CM, sur les constructions réalisées suite aux autorisations obtenues. (Voir le mémoire de l'Alliance SaluTerre déposé dans les cadres des CNTAA.)*

Utilisation des autres espaces pour la production en agriculture urbaine. Si la stratégie du gouvernement du Québec sur l'agriculture urbaine a permis à de nombreuses municipalités de mettre en place des politiques agricoles urbaines ou de communautés nourricières, dont de nombreux arrondissements de la ville de Montréal, il faut maintenant les soutenir afin de permettre la mise en place leurs plans d'action, afin que les politiques ne restent pas des lettres

mortes. Il faut aussi les soutenir afin d'elles mettent en place les meilleures pratiques pour le soutien et le développement d'activités agricoles sur leur territoire. L'harmonisation des règlements d'urbanisme et aussi de la régie du bâtiment est essentielle pour le développement des fermes urbaines, dont sur toit.

Investir massivement dans les pratiques écologiques

Préserver et développer les services environnementaux de l'agriculture urbaine

Cultiver une grande diversité de légumes permet d'améliorer, à la fois, la santé des communautés, mais aussi de maximiser la productivité des petites parcelles urbaines qui génèrent souvent des rendements supérieurs à l'agriculture traditionnelle (Ackerman, 2012). En effet, un système agricole basé sur une polyculture réfléchi à la capacité de limiter la compétition interspécifique, jusqu'à la rendre moins néfaste que la compétition intraspécifique d'une monoculture « équivalente » (Iverson et al., 2014). Plusieurs autres études axées sur la production de tomates sont arrivées à la même conclusion que la polyculture amène soit les mêmes résultats ou de rendements supérieurs à une monoculture, mais l'accent reste sur la résilience plus grande aux stress des plants lorsqu'il y a du couvre-sol ou d'autres méthodes de l'agriculture régénératrice associée (Bomford, M. K., 2009; Chen, 2022; León et al., 2001).

Aussi, les polycultures font partie de la solution pour décontaminer les sols urbains et leur réappropriation en tant que terre agricole apparaît clé pour résoudre les problèmes croissants découlant de l'accroissement de la population sur l'île de Montréal et ailleurs. Cela est possible en plantant des plantes avec des caractéristiques phytoremédiatrices, mais plusieurs poussent déjà dans les friches industrielles si on les laisse se végétaliser tel que l'achillée millefeuille, le trèfle blanc et plusieurs espèces de saules arbustifs (Viau et al., 2023).

Diversifier les cultures et mettre en œuvre les pratiques agro-écologiques à travers le Québec

Les pratiques agricoles conventionnelles au Québec contribuent au réchauffement climatique et ont des impacts négatifs sur la santé des sols et la biodiversité. Par ailleurs, la spécialisation des cultures réduit notre capacité à améliorer notre autonomie alimentaire. Par exemple : le maïs et le soja destinés majoritairement à l'alimentation animale occupent actuellement 75% de la superficie des terres à grain au Québec.

Il est nécessaire d'investir massivement dans des programmes agricoles qui permettent de :

- Lutter efficacement contre les changements climatiques afin que l'agriculture du Québec devienne un puit de carbone, c'est-à-dire une solution à la crise climatique plutôt qu'une source émettrice de gaz à effet de serre.
- Préserver la qualité de l'eau et protéger la santé des sols
- Protéger la biodiversité et le maintien des services écosystémiques
- Diversifier les cultures et augmenter la production végétale destinée à l'alimentation humaine.

Les solutions et pratiques d'agriculture régénératives efficaces pour augmenter la résilience de nos systèmes alimentaires et territoires agricoles sont aujourd'hui bien connues, mais les

moyens pour les mettre en œuvre ou mesurer leur impact sont actuellement beaucoup trop limités.

Développer davantage les programmes de recherche et de formation

Le Québec a fort possiblement été la première instance gouvernementale à se doter d'une stratégie nationale en agriculture urbaine, de 2016 –2019. Cette stratégie a été marquante en permettant l'émergence d'un écosystème agricole urbain fort à Montréal et plus largement au Québec. Elle a, entre autres, permis la mise en place de politiques agricoles urbaines dans de nombreuses municipalités québécoises, du Carrefour de recherche d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU) et de formations spécifiques. Cette stratégie a lancé le momentum qui a permis une croissance annuelle de 20% du nombre des fermes urbaines au Québec depuis 2016. Montréal en compte maintenant plus de 57 fermes urbaines soit près du double de la métropole en deuxième position, Bruxelles (Asselin, M.-A. et E. Duchemin, 2023) . La ville de Québec avec 18 fermes urbaines se classe aussi très bien au niveau international (Druine, P. et E. Duchemin, 2023). Cependant cette stratégie n'a pas été renouvelé, ce qui en laisse en plan de nombreux chantiers nécessaires pour le développement de l'écosystème des entreprises agricoles urbaines, particulièrement l'arrimage des fermes urbaines avec des systèmes alimentaires locaux, ou encore la reconnaissance des entreprises agricoles et de leur produit. De cette absence du renouvellement de la stratégie nationale sur l'agriculture urbaine découle plusieurs enjeux tant pour la formation, la recherche et l'actualisation des nouvelles connaissances.

Enjeu autour de la formation en agriculture urbaine dans les CEGEP. Un seul CEGEP offrait une formation spécifique pour la gestion d'entreprises agricoles urbaines. Celui-ci s'est fait retirer son accréditation, tandis que le programme devant prendre sa place ne commencera sa formation qu'à l'automne 2025. Pour l'instant il n'existe pas de formation pour l'agriculture urbaine dans les universités si ce n'est une volonté de l'Université du Québec d'offrir un micro-programme. Pourtant le développement d'un écosystème agricole urbain demandera des spécialistes, comme il en existe dans l'agriculture québécoise en zone agricole.

Enjeu autour des infrastructures de recherche et de formation.

Que ce soit les infrastructures de recherche et de formation pour l'agriculture urbaine à Montréal, porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine mandataire du CRETAU, celles de l'Université McGill dans l'ouest de l'île de Montréal (du Campus MacDonald) elles subissent des pressions financières qui ont un impact sur le maintien des infrastructures et programmes de recherche ou de formation. En outre le développement d'un programme de formation en agriculture urbaine (GTEA) au Collège Ahuntsic va demander le développement ou la mutualisation d'infrastructures de formation.

Développer des programmes de recherche pour développer des pratiques régénératrices et optimiser l'apport de l'agriculture dans un système alimentaire durable

Le développement des activités agricoles, qu'elles soient urbaines ou périurbaines sur l'île de Montréal ne peut faire fi des enjeux environnementaux et de l'écologisation des pratiques. Des pratiques régénératives des sols, d'économie circulaire et l'apport des pratiques agricoles pour

l'écologisation de la ville doivent être mises de l'avant. Pour ce faire, il est important de mettre en place des programmes de recherche et des projets pilotes pour développer de bonnes pratiques.

Actualiser avec les nouvelles connaissances et assurer la formation. Finalement, l'actualisation des connaissances et de la formation doit être au cœur d'une solution afin de favoriser la mise en valeur du territoire de l'île de Montréal et de ses activités agricoles ainsi que des collectivités. L'agriculture urbaine et les nouveaux modes de production et de gouvernance en zone périurbaine restent encore à être largement explorés. Le gouvernement ne peut faire abstraction de cette réalité qui viendra répondre à la protection des terres agricoles en périmètres urbains, mais aussi de la relève agricole et de l'écologisation de la ville, pour ne mentionner que ses trois enjeux.

Soutenir la relève et la pérennité des fermes

Utiliser une approche systémique pour identifier les solutions porteuses

La pérennité des exploitations agricoles dépend des liens entre la production et les autres maillons de la chaîne alimentaire. Le Conseil SAM soutient l'approche des systèmes alimentaires territoriaux, selon laquelle les circuits courts doivent être privilégiés afin de renforcer la résilience des fermes et des collectivités.

Il y a lieu d'adapter les programmes du MAPAQ pour la mise en marché à la réalité des plus petites fermes et notamment l'agriculture urbaine, ou qui ne répond pas à certains critères actuels, et d'accorder plus de flexibilité pour soutenir les pratiques innovantes. Ceci est aussi vrai pour les programmes d'accès à la main-d'œuvre. Il faut également permettre la construction des bâtiments à vocation agricole sur les fermes là où ils sont nécessaires pour l'entreposage ou le conditionnement.

Pour renforcer les circuits courts, il faut bonifier le financement aux marchés publics et fermiers, des systèmes de tarification sociale qui renforce l'accès aux aliments locaux pour l'ensemble de la population, et les outils numériques qui permettent la vente directe, la redistribution des surplus, et la mutualisation du transport et des espaces de transformation.

Utiliser l'analyse différenciée selon le sexe dans une perspective intersectionnelle

Reconnue maintenant comme une bonne pratique pour le développement de toute politique publique, l'analyse différenciée selon le sexe dans une perspective intersectionnelle permet d'identifier l'impact qu'une politique ou programme aura sur différents groupes de personnes, et d'agir en amont pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion. Par exemple, puisque les politiques de développement du territoire et les activités agricoles ont historiquement mené à la dépossession des terres des peuples autochtones, et que les personnes noires et immigrantes sont sous-représentées parmi les propriétaires de terres agricoles, cette consultation est une opportunité de réfléchir à l'adoption des pratiques plus inclusives pour la conception et la mise en œuvre des politiques et programmes connexes.